

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 16 (1880)  
**Heft:** 6

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

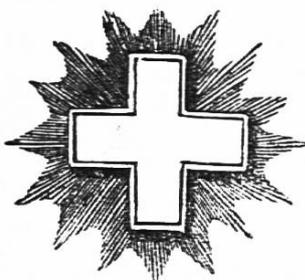
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 MARS 1880.

XVI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 6.



# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Avis important. — Trois pédagogues de la Suisse orientale : l'Antistès Steinmüller et les directeurs d'école Krüsi et Wehrli, par J.-J. Schlegel. — Altération de la langue française sur le terrain pédagogique en Allemagne (premier article). — Congrès international de l'enseignement à Bruxelles (1880). — Notes sur la littérature française (troisième article). — Importance de l'écriture à l'école. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

---

## AVIS IMPORTANT

Le Compte-rendu du **CONGRÈS SCOLAIRE DE LAUSANNE** et de l'**EXPOSITION SCOLAIRE** sera expédié aux abonnés de l'Éducateur à dater du 25 mars, contre remboursement.

Prière de lui réserver bon accueil.

---

Trois pédagogues de la Suisse orientale : l'Antistès Steinmüller  
et les directeurs d'école Krüsi et Wehrli

par J.-J. SCHLEGEL (1).

La pédagogie de la Suisse allemande est peu connue de la Suisse française. La première, il est vrai, le lui rend bien et

(1) Drey Schulmänner der Ostschweiz. Lebensbild von Johann Rudolf Steinmüller Antistès und biographische Skizzen über H. Krüsi und J.-J. Wehrli, Seminar Direktoren. Zurich, Schulthess, 1879. 282 pages.

n'a pas grand souci de la seconde. Mais ce n'est pas une raison pour nous de faire ce qu'on appelle la *conspiration du silence*. Nous avons beaucoup à gagner à faire plus ample connaissance avec nos voisins d'outre-Aar et à nous approprier ce qu'ils ont de bon. Le mal est que l'*Educateur*, dans son cadre restreint, ne peut pas s'en occuper avec tout le détail que réclamerait une étude approfondie.

Nous avons affaire ici à trois pédagogues (ou hommes d'école comme les appelle leur biographe) d'une notoriété bien différente. Krüsi et Wehrli sont connus de nom au moins dans la Suisse romande; Steinmuller, en revanche, y est parfaitement inconnu, son activité s'étant essentiellement déployée dans la Suisse orientale. C'est cependant à cet homme réellement important et remarquable que M. Schlegel a consacré les deux tiers de son volume. Il passe successivement en revue la carrière fournie par Steinmuller (1773-1835) comme prédicateur et pasteur, homme d'école, écrivain, naturaliste, promoteur de l'agriculture, de la bienfaisance, de l'utilité publique. Nous ne parlons ici que de l'homme d'école. Steinmuller l'a été à plusieurs titres, comme directeur d'école normale et de cours de répétition, comme membre influent du Conseil d'éducation, comme inspecteur d'écoles et auteur d'ouvrages élémentaires. Aussi son biographe ne fait-il aucune difficulté de lui assigner une place à côté des premiers pédagogues de la Suisse : Pestalozzi, Krüsi, Girard, Fellenberg, Wehrli, auxquels M. Schlegel a le tort, selon nous, d'associer J.-J. Rousseau. Car, en dépit des grands, des immenses services qu'il a rendus par son *Emile* à l'éducation publique, on ne saurait voir en lui un éducateur proprement dit.

Steinmuller avait reçu une culture scientifique et littéraire complète et fréquenté les universités de Tubingue et de Bâle. Mais, au rebours de ces savants de cabinet ou de ces pédants qui trouvent l'école primaire au-dessous de leur sollicitude, le pasteur glaronnais se multiplie, vouant un égal intérêt à toutes les branches, à tous les degrés de l'instruction, à l'éducation du sexe féminin comme à celle du sexe masculin. La position du corps enseignant l'occupe autant que la construction des maisons d'école. Dans le domaine de l'éducation publique comme dans ceux de la philanthropie et du bien public, il est l'âme de tous les progrès accomplis de 1793 à la révolution de 1830.

Quant à la direction d'esprit ou *tendance*, comme on dit, de Steinmuller, elle était à la fois essentiellement morale et pratique. Il s'en tenait aux connaissances essentielles et mettait le cœur et le

caractère au-dessus de l'entendement. Plusieurs ouvrages élémentaires attestent l'importance qu'il mettait à l'amélioration des méthodes, en même temps que par des écrits périodiques ou autres destinés aux instituteurs eux-mêmes, il cherchait à faire passer les principes dont il était pénétré dans l'âme de ces derniers. Il y a un point sombre dans la biographie de Steinmuller; c'est son dissentiment avec Pestalozzi et qui a fait dire avec raison à M. Schlegel que les meilleurs esprits se divisent souvent sur des questions de principes et de méthodes. Steinmuller est l'auteur de *Remarques* acerbes contre la méthode de Pestalozzi publiées chez Orell et Füssli, à Zurich, 1803. D'accord avec Pestalozzi sur le but à atteindre le relèvement du peuple par l'éducation, il s'élevait avec force contre la tendance de ce dernier et de ses collaborateurs surtout, à déprécier tout ce qui s'était fait avant eux, à l'exemple de la plupart des novateurs. Mais à beaucoup de critiques fondées, il en joignait d'autres qui ne l'étaient pas et s'attira, par sa polémique anti-pestalozzienne, les reproches mérités de Conrad Escher de la Linth, c'est-à-dire de l'un des hommes qui ont le plus honoré la Suisse par leurs talents et leurs vertus civiques, soit pendant le régime helvétique, soit pendant l'acte de médiation et les premières années de la Restauration. Conrad Escher était l'ami de Steinmuller dont il estimait la droiture et le zèle. Mais, comme en même temps il admirait Pestalozzi, voici ce qu'il écrivait à Steinmuller :

« La préface de ton écrit est excellente et faite pour saisir l'esprit et le cœur; tout ami de l'humanité, ne peut certes que s'attacher à un homme qui met tant de prix à l'éducation populaire et signale avec tant de franchise et de vérité les côtés défectueux de la situation actuelle. Mais j'avoue que le début de l'écrit lui-même me paraît d'une faiblesse misérable. Ton cœur n'était évidemment pas dans les dispositions généreuses qui ont dicté la préface, et ta tête ressentait une certaine fatigue. Tu taxes, par manière de reproche, Pestalozzi d'originalité et tu lui fais un grief de son extérieur négligé. L'originalité de Pestalozzi n'est pas une affectation, et ce n'est pas par plaisir de la malpropreté qu'il se néglige. La pauvreté et le besoin de songer aux autres plutôt qu'à lui-même, voilà l'origine de cette mauvaise habitude.

« Ainsi, mon cher ami, au lieu de cette introduction si peu amicale, Pestalozzi aurait mérité de ta part une appréciation plus humaine et même plus respectueuse. Plus d'une fois j'ai trouvé moi-même choquant le laisser-aller de Pestalozzi. Mais je m'inclinai profondément devant cet homme qui, pouvant jouir d'une existence agréable, avait préféré courir les grands chemins en priant les mendiants de lui confier leurs enfants pour les rendre à l'humanité. J'ai de la peine à comprendre comment, avec l'intention de tracer un tableau impartial, tu as pu débiter par des assertions qui doivent te représenter comme l'ennemi juré

de Pestalozzi. Aussi m'est-il arrivé déjà plusieurs fois, à Zurich, de m'entendre demander par les uns avec étonnement, par d'autres comme pour me faire un compliment, si le Steinmuller qui avait osé donner sur le nez à Pestalozzi était celui avec lequel j'entretenais des relations d'amitié. Tu me rends ainsi un peu de mon crédit politique à Zurich. Les preuves que tu donnes contre la prétention de nouveauté de la méthode de Pestalozzi sont justes. Mais j'aurais voulu ne te voir dire cela qu'en passant et en excusant Pestalozzi comme on l'a fait dans le premier article de la *Bibliothèque de Gutmuths*. Que la méthode de lecture de Pestalozzi ne soit pas bonne, je le crois comme toi. Mais en ce qui concerne l'alphabet de l'intuition, qui est le point capital de la méthode, tu glisses là-dessus d'une façon superficielle que je n'aurais pas attendue de toi. Vraiment, tant au point de vue psychologique que sous le rapport pédagogique, cet objet méritait un examen plus approfondi. Il s'agit ici du développement des organes et du jugement de l'enfant. Il aurait fallu montrer ce qu'on faisait auparavant à cet égard, puis exposer ce que fait Pestalozzi, comparer les deux systèmes et conclure par de bonnes raisons. De tout cela, il n'y a presque rien dans tes pages. Je te remercie, au contraire, de tout mon cœur de l'ardeur que tu as mise à prouver que l'instruction ne se laisse pas mécaniser, que les manuels ne suffisent pas et qu'avec leur secours chacun ne peut pas enseigner. Tous les hommes de sens, j'en suis sûr, te remercieront avec moi. Tu as raison encore quand tu dis que les mères de famille, sauf exception, ne sont pas en état de répondre aux exigences de Pestalozzi. Il s'est laissé sur ce point entraîner jusqu'au ridicule par l'exaltation de ses sentiments.

« Tu cites des exemples d'élèves qui n'ont pas réussi. Mais à ta place je ne me croirais pas permis de publier des lettres particulières. On sait avec quelle négligence des hommes très cultivés écrivent, et tu pourrais en citer plus d'une des miennes et, avec la même pointe de raillerie, dire : *Ecce homo*.... J'espère que tu reconnaitras l'ami dans celui qui te parle avec cette franchise. »

Nous avons tenu à donner cette lettre presque entière comme un modèle des sentiments élevés et de la haute raison de l'immortel philanthrope zuricois auquel la Suisse doit la canalisation des eaux de la Linth. On y voit aussi l'ami sincère qui ne craint pas de se mettre en opposition avec l'homme qu'il affectionne, quand la justice et la vérité l'exigent. Steinmuller, il faut le dire, se rendit aux considérations de Conrad Escher ; car, Pestalozzi ayant riposté dans les journaux de Zurich au savant pasteur de St-Gall, ce dernier répliqua sur un ton de politesse qui charma son ami Escher et lui valut de chaleureux compliments de la part de ce dernier. Steinmuller n'écrivit plus dès lors aucune ligne contre Pestalozzi, qu'il n'aurait, d'ailleurs, jamais pris à partie sans le charlatanisme de certains disciples qui faisaient de leur maître une sorte de Messie, en prenaient occasion de

rabaisser tous ses devanciers et de réduire à néant tous les progrès antérieurs de la pédagogie en France et en Allemagne. Le même charlatanisme avait fait tomber le *Philanthropinum* de Basedow et ne devait pas de nos jours être moins nuisible à Frœbel, qualifié aussi de rédempteur par des adhérents plus enthousiastes que raisonnables.

A. DAGUET.

(A suivre.)

### Altération de la langue française sur le terrain pédagogique en Allemagne.

(Premier article).

Sous le titre : *Versfälschung* ou *falsification de la langue française en Allemagne*, un de nos anciens élèves et compatriotes, M. Xavier Ducotterd, a publié récemment, dans le *Journal de Francfort* et dans l'*Allgemeine Schul-Zeitung*, qui paraît à Iéna, sous la direction d'un homme d'école distingué, M. Stoy, des articles très curieux sur la manière dont les maîtres de langue et certains professeurs d'outre-Rhin arrangent dans leurs ouvrages la belle langue française, la langue de Racine, de Bossuet, de Voltaire, de Montesquieu, de Lamennais, de Châteaubriand et de tant d'autres génies littéraires. C'est à faire dresser les cheveux sur la tête à ceux qui en ont et à en faire venir de nouveaux à ceux qui sont chauves, comme l'auteur de ces lignes. Encore s'il n'y avait en cause que le vieux Meidinger, de ridicule mémoire ! Mais ce sont des professeurs de la nouvelle école, des docteurs en philosophie ou ès-lettres dans les principales écoles des grandes villes qui défigurent, écorchent, estropient le français de la manière la plus atroce, sous le prétexte de l'enseigner. Ce sont des hommes réputés philologues et pédagogues qui se permettent de faire des leçons, et qui pis est, des livres où ils se posent en connaisseurs de la langue qu'ils abîment de cette façon barbare. Et c'est dans le pays du *Gründlich*, où tout doit être appris systématiquement et scientifiquement, qu'on se permet ces horreurs, ces énormités de langage, avec un sans-gêne parfait et une outrecuidance sans pareille.

Quoique français de langue et de culture, nous avons toujours professé un grand enthousiasme pour l'Allemagne littéraire, philosophique, scientifique, pédagogique, dont nous parlons la langue classique depuis plus de trente ans. Mais nous ne pouvons nous empêcher de ressentir une vive indignation contre les vandales qui, non-seulement font outrage à une langue parlée et écrite avec tant de pureté, de grandeur et d'éclat par les maîtres, mais qui poussent la présomption au point de vouloir ériger en système leurs barbarismes et leurs solécismes, prétendant

en savoir plus long sur le français que les français eux-mêmes.

Aussi savons-nous un gré infini à M. Duccotterd, de Francfort, d'avoir osé déclarer la guerre à ces philistins qui se décorent faussement des noms usurpés de connaisseurs et de savants.

### Congrès international de l'enseignement à Bruxelles (1880).

Un congrès international d'enseignement se réunira à Bruxelles, *en septembre 1880*, sous la présidence d'honneur de M. van Humbeck, ministre de l'Instruction publique. Le président effectif est M. Couvreur, représentant, et le secrétaire, M. Charles Buls, échevin de la ville de Bruxelles. Ce congrès se divisera en six sections, que le comité d'organisation aura la latitude de subdiviser encore. Chacun pourra y parler dans sa langue. Les membres effectifs paient 20 fr. ; les instituteurs et institutrices diplômés seront admis au droit des membres effectifs, moyennant 10 francs.

Le congrès de Bruxelles aura pour but d'élucider et de vulgariser les questions sociales et pédagogiques qui se rattachent à l'enseignement, à tous ses degrés. Le comité général a été choisi parmi les membres effectifs du congrès et compte dix Suisses dont voici les noms par ordre alphabétique : MM. Boiceau, Conseiller d'Etat, à Lausanne ; Chavannes, Sylvius, directeur d'école, à Lausanne ; Daguët, Alexandre, à Neuchâtel ; Roger de Guimps, à Yverdon ; Humbert Aimé, à Neuchâtel ; Paroz, directeur d'école normale libre ; Mesdames de Portugall et Proglér, à Genève ; Vogt, Gustave, et Zollinger, Conseiller d'Etat, à Zürich.

Pour chaque degré de l'enseignement il a été posé une vingtaine de questions. En ce qui concerne l'instruction primaire, les questions, au nombre de vingt-cinq, nous paraissent embrasser un champ extrêmement étendu et aborder à peu près toutes les questions d'une certaine actualité, à l'exception de l'enseignement professionnel. Encore pourrait-elle être introduite à propos de l'article 7, où l'on demande s'il faut distinguer l'enseignement populaire de l'enseignement primaire ? Sur beaucoup de ces questions, les opinions, on peut le prévoir, seront naturellement très divergentes et nous ne pensons pas que ce soit le cas de les décider à la majorité. Dans l'enseignement moyen, on verra se reproduire la bataille des études classiques et des études scientifiques, qui avait inspiré d'éloquents discours à Lamartine et Arago. La distribution des études historiques et celle des sciences naturelles sont au nombre des vingt questions posées.

Pour l'enseignement supérieur la liberté illimitée de cet enseignement est la première question posée au programme. La liberté du professeur et les règles qu'il y aurait lieu de lui imposer à l'égard de doctrines nouvelles en contradiction avec les idées religieuses de la population figurent également dans le programme avec cette autre-question : De quelle manière convient-il que les programmes officiels fixent l'ordre des études ?

Aux sections relatives aux huit degrés ordinaires de l'enseignement,

on a jugé à propos d'en ajouter trois autres relatives : I. Aux écoles spéciales ; II. Aux écoles d'adultes ; III. A l'hygiène populaire.

Le congrès sera accompagné d'un concours international pour la confection du matériel scolaire pour les écoles du degré ordinaire.

### Notes sur la littérature française.

(Troisième article.)

Au nombre des écrivains que nous nous étonnions de ne pas voir figurer au premier rang, dans le rapide tableau, d'ailleurs si bien tracé par M. Edmond Scherer, nous parlions entre autres de Benjamin Constant (1767-1830), ce publiciste et orateur, si puissant de l'époque de la Restauration ; Benjamin Constant dont sainte Beuve a dit : qu'il était avec Bénéval de Soleure (l'auteur des *Mémoires*) *le Suisse qui avait été le plus français*. Suisse, Benjamin Constant ne l'était guère et comme Madame de Staël, il avait le mauvais goût de préférer la triste rue du Bac à Paris aux rives splendides du Léman.

« Publiciste et orateur, » dit Demogeot (*Histoire de la littérature française*, 612), « Benjamin Constant fut le chef de l'école libérale. » A la *Tribune* dit un autre critique, Cormenin (*Timon, le livre des orateurs*), « Benjamin Constant était encore un écrivain. Peut-être même ses discours sont-ils trop finis, trop perlés, trop ingénieux pour la *Tribune*. »

Un autre grand orateur de l'époque de la Restauration, c'était le philosophe chrétien et libéral Royer-Collard, dont le discours contre la fameuse loi du sacrilège est, selon un juge compétent, M. Vinet, un des plus beaux morceaux de l'éloquence, combinée avec les hautes pensées philosophiques. Mais M. Scherer n'a pas daigné non plus lui faire une place parmi les écrivains de premier ordre, et probablement qu'il ne le mettrait pas même parmi ceux du second, si l'on en juge par le maigre portrait qu'il en a fait dans ses *Etudes de critique contemporaine* et où il dit : *Royer Collard a été un grand orateur, il n'a jamais été un écrivain*. On pourrait dire dans le sens où l'entend ici M. Scherer, la même chose de Mirabeau. Et cependant, l'éloquence quoiqu'en dise le célèbre critique du *Temps*, c'est aussi de la littérature. Mais l'auteur des *Révolutions d'Angleterre*, M. Guizot, lui-même, n'est pas un écrivain aux yeux de M. Scherer. « M. Guizot, » dit-il en toutes lettres, « n'a jamais été un écrivain ou si l'on aime mieux, il n'a jamais été que le premier des écrivains qui n'ont pas su le français (1). »

S'il en est ainsi, alors pourquoi lui faites-vous une place parmi les premiers écrivains, où vous lui accordez la *gravité*, cette qualité qui conviendrait si bien à Royer-Collard, qui fut le maître de Guizot en philosophie et l'oracle du juste-milieu ou des doctrinaires. « M. Guizot poursuit notre critique à l'apparence du style, mais il n'en a que l'apparence. Il a je ne sais quel grand air qui impose et qui en impose.... Sainte-Beuve sans être un grand admirateur du style de M. Guizot, lui accordait cepen-

(1) *Etudes de critique contemporaine*, I, p. 90.

dant le don de tracer d'ingénieux portraits et de fines esquisses. Et comme orateur, Guizot n'est-il pas reconnu comme un des plus grands maîtres qu'ait eût la tribune française de 1830 à 1868, comme il a été un des plus éloquents et peut-être le plus éloquent des professeurs de l'époque de la Restauration.

A. DAGUET.

### Importance de l'Écriture à l'école (1)

La calligraphie est un art; n'oublions donc pas un instant que nos leçons d'écriture, à quelque degré que ce soit, font appel aux facultés les plus belles de l'enfant. Donnons à cet enseignement tous nos soins; servons-nous de cette étude comme d'un moyen éducatif des plus précieux; nous réussirons peut-être à éveiller dans la plupart de nos élèves, dans une certaine mesure, le sentiment esthétique qui, sous ces différentes acceptions, est d'une haute importance dans un système d'éducation bien entendu et bien raisonné. Deux exemples pour m'expliquer. Etes-vous arrivés à quelque résultat satisfaisant, vos efforts ont-ils été enfin couronnés de quelque succès, observez alors votre classe pendant une leçon d'écriture! Voyez comment vos élèves sérieux sont absorbés! Quel soin et quelle application! quelle activité, quelle tension d'esprit! Prenez ensuite un cahier, feuillotez-le et essayez de supputer quelle longue suite d'efforts, d'exercices et de progrès, il a fallu à votre élève pour arriver à ces feuilles écrites d'une main ferme et coulante, à ce degré d'élégance et de propreté qui réjouit non-seulement votre œil, mais aussi votre cœur. Ne sentez-vous pas que vos efforts et vos soins sont richement récompensés et que votre élève s'est élevé, par ce travail, qui n'est pas d'un jour, mais de plusieurs années, à une force de volonté qui vous fait sentir un homme utile à ses semblables. Il y a quelque temps, j'examinais les cahiers de quelques-uns des meilleurs élèves d'un de mes collègues plus âgé et instituteur distingué; je ne puis décrire l'impression qu'ils m'ont faite. Une telle perfection me poursuit pareille à un cauchemar, et je ne mets plus en doute que l'écriture ne soit au nombre des plus importantes branches du programme de nos écoles.

Je viens en quelque sorte d'indiquer le but de l'enseignement de l'écriture. Mais nos élèves sont parfois très différents les uns des autres, et tous ne peuvent pas arriver au même degré de perfection; il faut donc nécessairement nous borner à ce que chacun d'eux est en état de faire. Le tout est d'avoir inculqué à ceux qui nous ont été confiés pour un certain temps la capacité de suffire le mieux possible aux besoins de leur position ultérieure. Du reste, pour ceux-là mêmes qui, en apparence, auront le moins profité de nos directions, il y aura mainte semence répandue qui, plus tard seulement, portera aussi des fruits.

Le succès d'un enseignement est gravement compromis par une méthode défectueuse et, quels que soient nos élèves, nous compromettrons celui du nôtre si nous ne nous appliquons pas avec une persévérance de tous les instants à poursuivre le but sans relâche. La forme régu-

(1) Réflexions à propos d'une correspondance de Genève à l'*Educateur*, n° 4.

lière des lettres est déterminée par une tenue correcte du corps, du bras, de la main ; une tenue défectueuse la rend fautive, elle influe aussi d'une manière très nuisible sur plusieurs organes importants du corps, par exemple sur le thorax et les yeux. Il est donc très important d'exercer la tenue d'écriture par une série d'exercices purement gymnastiques, qui servent à assouplir les membres et à leur permettre de fonctionner dans la nouvelle position qu'on leur fait prendre. Regardez par exemple comme la main du petit enfant est rétive ! Ces exercices doivent être souvent répétés, jamais ils ne peuvent être entièrement abandonnés. La tenue réglementaire doit devenir discipline, l'enfant doit en être rendu responsable et se sentir négligent ou paresseux quand il l'oublie.

Si la tenue est affaire d'habitude et pour beaucoup affaire de conscience, la forme des lettres doit par la méthode judicieuse et les soins continuels du maître s'imprimer dans la mémoire des élèves. Tous ces efforts répétés ne seront cependant couronnés de succès que lorsque la libre volonté de l'élève cherchera à les secourir. C'est le concours de cette volonté qu'il s'agit donc de s'acquérir et n'est-ce pas, en fin de compte, le résultat final de toute notre œuvre d'éducation que d'amener nos élèves à aimer ce que nous cherchons à leur inculquer pendant les années qu'il nous est accordé d'exercer notre influence directe sur eux.

QUAYZIN.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION. — M. Jean Meyer, ingénieur en chef du chemin de fer de la Suisse-Occidentale, a été nommé membre suppléant du Conseil de l'École Polytechnique. M. Jean Meyer, ancien élève de l'école cantonale de Fribourg avant de fréquenter l'École Polytechnique, a mérité cette distinction par son zèle à réclamer, en faveur de l'établissement fédéral, les réformes dictées par les circonstances et par la nécessité de faire, dans cette institution, une plus grande part à l'élément français, dédaigné pendant longtemps et qui n'est représenté que par un seul professeur. Il y avait au début une chaire d'histoire en langue française à l'École Polytechnique. Elle fut supprimée au moment même où, sur la proposition de M. Tourte, de Genève, un historien de la Suisse romande avait été désigné pour la remplir, et cela pour faire place à une chaire de l'ordre technique. Une assemblée d'anciens élèves de l'école polytechnique, réunie à Soleure, puis à Genève, avait élu M. Meyer pour son président et formulé ses vœux pour la réforme de l'école. On paraît être disposé en haut lieu à y faire droit dans une certaine mesure.

NEUCHÂTEL. — Nous avons perdu en M. Bornet, directeur des écoles primaires à la Chaux-de-Fonds et Fribourgeois d'origine, comme on le sait, l'un de nos professeurs les plus distingués par leurs talents, leur amabilité et l'honorabilité du caractère. Il était âgé de 62 ans et souffrait depuis longtemps d'une maladie qui l'a enlevé à ses écoles et au pays. Nous consacrerons une notice plus étendue à cet ancien collègue dans notre prochain numéro.

— Les amis de l'Instruction publique apprendront avec douleur la mort de M. Mentha, secrétaire du Département de l'éducation. Sous l'empire d'une longue maladie et de pénibles préoccupations, il a mis fin à ses jours, au moment même où l'amélioration de sa santé semblait devoir lui permettre de reprendre des fonctions, qui lui étaient chères et qu'il remplissait avec conscience depuis nombre d'années.

LUCERNE. — Le 15 octobre, les instituteurs lucernois étaient réunis en conférence cantonale à Hochdorf, sous la présidence de M. Fischer, conseiller d'Etat et directeur de l'instruction publique. M. le curé Estermann a lu un rapport sur les dangers que le temps présent fait courir à l'éducation physique et morale de la jeunesse. Ce mémoire a été développé avec largeur et talent. M. Estermann propose entr'autres moyens propres à remédier à l'absence de bonnes écoles complémentaires, l'amélioration de la position de la classe enseignante, la création de sociétés d'encouragement, etc.

FRANCE. — *Les Etats-Unis d'Europe*, journal de la Ligue internationale de la paix et de la liberté, qui paraît depuis onze ans à Genève, flétrit énergiquement et avec raison la coutume des collègues français de tourmenter les nouveaux-venus. « Le meurtre involontaire d'un élève de l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers, écrasé par ses camarades dans ces brimades stupides, dont la tradition brutale déshonore quelques écoles françaises, atteste combien le respect de la personne tient peu de place dans les mœurs et l'éducation.... »

On se demande comment se concilie la tradition de ces brimades odieuses avec la répugnance extrême, l'horreur, qu'on montre dans la région pédagogique pour les châtimens corporels, même quand ils sont le plus justifiés par la méchanceté et l'insolence d'un élève? Pendant ces fameuses brimades que font les proviseurs, les professeurs, les maîtres d'études? Ne serait-on humain que sur l'affiche et pour le beau voir ou plutôt pour donner raison aux élèves contre leurs maîtres? Un soufflet donné à un mauvais élève vous révolte, et vous souffrez qu'on se tue ou qu'on se blesse dans des scènes de sauvagerie indignes de jeunes gens appartenant à une nation civilisée.

ALLEMAGNE. — Notre illustre compatriote, M. le Dr Bluntschli, professeur à l'université de Heidelberg et l'un des plus savants publicistes des pays de langue allemande, a fait à l'institut de droit international la proposition que « les gouvernements fissent par des traités les lois de la guerre. » Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

PRUSSE. — A Berlin, il a été annoncé, au théâtre Tivoli, une grande représentation consistant dans une lutte corps à corps entre le boulanger Rustow et trois gars de Charlottenbourg. Le boulanger en question (qui sans doute ne pèse pas 300 livres) promettait 50 fr. à celui des trois qui le vaincrait en champ clos. C'est un pendant *humain* aux combats des taureaux des Espagnols.

AUTRICHE. — Les instituteurs n'ont pas le droit de citoyens actifs dans ce pays, qui n'a pas le suffrage universel. Une députation s'est rendue chez le bourgmestre, M. le chevalier de Newald, qui a promis ses bons offices. Mais on ne croit pas que cela serve à quelque chose. Le bourg-

mestre s'en est déjà occupé en vain. Nous parlions dernièrement des pensions et des honneurs accordés dans cet empire aux vétérans de l'école. On voit ici le revers de la médaille.

(*Freie pædagogische Blætter von Wien* du 13 décembre.)

— M. Thournwald, directeur d'école en titre et attaché au Pædagogium de Vienne et pédagogue très distingué, est mort le 22 novembre, à l'âge de 51 ans, à Klagenfurt, où il était allé pour passer ses vacances et refaire sa santé.

AUTRICHE. — Sa Majesté l'empereur a fait don de 300 florins à la caisse des instituteurs.

HONGRIE. — Un grand propriétaire de St-Lérinz, nommé Louis Cséry, avait engagé un instituteur jusqu'en novembre de l'année dernière au prix de 97 florins, plus l'entretien. Mais les cours de l'école ayant pris fin en avril, l'idée vint à M. Cséry d'utiliser l'instituteur comme surveillant des vachers occupés à traire, et plus tard l'instituteur dut traire lui-même les vaches.

(*Freie pædagogische Blætter de Vienne.*)

ESPAGNE. Le corps enseignant de ce pays est, comme toutes les classes de la population éclairées, tout occupé à venir en aide aux inondés de Murcie. Les écoles participent à l'œuvre philanthropique.

— La péninsule a perdu un doyen de l'enseignement primaire en la personne de M. Palacios. Il avait été soldat et avait reçu une grave blessure à la bataille de Chiva, ce qui l'empêcha de poursuivre la carrière militaire. Après quelque temps d'école normale, il devenait lui-même directeur et le fut seize ans.

— L'Espagne a élevé cette année une nouvelle statue à Cervantès, l'immortel auteur de *Don Quichotte*, à Alcala de Henarès, son lieu natal. Le coût de ce monument est de 60,000 réaux.

On a élevé une statue à un autre grand écrivain de l'Espagne, Quévêdo, né à Besoris, au Val de Franço dans les montagnes de Burgos. Quévêdo est, après Cervantès, l'un des écrivains les plus originaux et les plus désopilants de l'Espagne. Aux œuvres humoristiques, Francisco de Quévêdo a joint les œuvres sérieuses, témoin son fameux livre *De La Politique de Dieu et du Gouvernement*. Ticknor, dans *Histoire de la Littérature espagnole*, compare Quévêdo à Jean Paul. Mais c'est un Jean Paul bien plus aventureux que l'écrivain allemand et qui avait connu l'adversité et la persécution la plus odieuse. Le principal roman de Quévêdo, *La Vie du grand Tacano*, appartient au genre picaresque, dont les héros sont des voleurs et des mendiants.

Il paraît dans ce pays un nouveau journal scolaire et récréatif, sous le titre curieux d'*Alleluia*. Les instituteurs espagnols n'en sont cependant pas encore à pouvoir chanter de bon cœur l'hymne de la résurrection et à dire comme les Fribourgeois du bon vieux temps : *Alleluya, les tzous chon gras !* Il y a trop de choux maigres dans les jardins des instituteurs en Espagne. (Nous n'avons pas dit à Fribourg.)

---

## PARTIE PRATIQUE

### FRANÇAIS

#### *Dictée de concordance.*

3<sup>e</sup> dictée. Accord du verbe avec plusieurs sujets. Accord du nombre. Règle générale. Sujets qui ne sont unis par aucune conjonction. Sujets joints ensemble par *et*. Sujets joints ensemble par *ou*. Sujets liés par *ni*. Sujets liés par *comme*, *ainsi que*, *de même que*, *aussi bien que*, *avec*, etc. (*Grammaire usuelle* d'Ayer, § 625-633.)

#### UNE MATINÉE A OXFORD.

(D'après H. Taine.)

Le vieux mur, avec sa pierre rongée par la pluie, *souriait* au soleil. Une lumière jeune, une sorte de demi-jour, se *posait* sur les dentelures des murailles. La rose grimpante et le chèvrefeuille *montaient* le long des meneaux (c'est-à-dire du montant, de la traverse qui *partage* l'ouverture d'une croisée). Le jet d'eau, de même que la fontaine limpide, *murmurait* dans les grandes cours silencieuses. La charmante ville sortait de la brume matinale parée et tranquille. L'architecture et le style de tous les âges y *mêlaient* leurs ogives et leurs colonnes. Ni le temps ni l'air humide *n'avaient pu* faire disparaître toutes les teintes; le soleil les unissait dans sa lumière, et la vieille cité semblait un écrin où le temps comme le génie *avait* ciselé ses joyaux. Au dehors, la rivière ou plutôt le fleuve *roulait* à pleins bords ses nappes d'argent ruisselantes. La prairie regorgeait de hautes herbes, et le faucheur avec la faneuse y *entrait* jusqu'à mi-genoux. Le bouton d'or, la reine des prés, la graminée *avaient* pullulé dans cette terre plantureuse. Aucun mot, aucune image ne *saurait* exprimer cette abondance de sève. A mesure que la grande ligne d'ombre, le crépuscule *reculait*, les fleurs apparaissaient brillantes et vivantes. Autour d'elles, ni ronce, ni buisson ne se *trainsaient*, mais des arbres énormes, vieux de quelques centaines d'années, allongeaient leurs files régulières. Je trouvais là une preuve de ce bon sens pratique, de cet utilitarisme de bon aloi qui chez le peuple anglais *accomplit* des révolutions sans commettre de ravages et sans rien renverser.

---

#### *Dictée générale.*

#### LA FOIRE AUX PAINS D'ÉPICES A PARIS.

(Alph. Daudet. *Les rois en exil.*)

Sur un ciel de couchant traversé de jets de lumière et de grandes ombres flottantes, dans la longue perspective, entre les deux colonnes de la barrière, ce sont des palpitations de drapeaux et d'oriflammes, des claquements de toile aux frontons des baraques. Les roues légères de gigantesques escarpolettes enlèvent un à un leurs petits chars remplis de monde; un immense cheval de bois, à triple étage, vernissé, coloré comme

un joujou, tourne mécaniquement avec ses lions, léopards, tarasques (1) fantastiques sur lesquels les enfants ont aussi des raideurs de petits pantins. Plus près, des envollements de ballons rouges en grappes; d'innombrables virements de moulins en papier jaune ressemblant à des soleils d'artifice et dominant la foule; des quantités de petites têtes, droites, aux cheveux de fumée blonde comme ceux de Zara (2). Les rayons du couchant un peu pâlis trouvent sur les nuages des reflets de plaques brillantes éclairant les objets, les assombrissant tour à tour, et cela mouvemente encore la perspective. Ils frappent ici un Pierrot et une Colombine (3), deux taches blanches se trémoussant en face l'une de l'autre, pantomime à la craie sur le fond noir du tréteau; là-bas, un pître (4) long et courbé, coiffé d'un chapeau pointu de berger grec, faisant le geste d'enfourner, de pousser à l'intérieur de la baraque la foule en coulée noire sur l'escalier. Il a la bouche grande ouverte, ce pître, il doit crier, mugir: mais on ne l'entend pas plus qu'on n'entend cette cloche furieusement secouée au coin d'une estrade, ou les coups d'arquebuse dont on voit l'armement et la fumée. C'est que tout se perd dans l'immense clameur de la foire, clameur d'élément faite d'un tutti (5) discordant et général, crécelles (6), mirlitons (7), gongs (8), tambours, porte-voix, mugissements de bêtes fauves, orgues de Barbarie, sifflets de machines à vapeur. C'est à qui emploiera, pour attirer la foule, comme on prend les abeilles au bruit, l'instrument le plus infatigable, le plus bruyant; et des balançoires, des escarpolettes, tombent aussi des cris aigus, tandis que de dix minutes en dix minutes, les trains de ceinture, passant à niveau du champ de foire, coupent et dominant de leurs sifflements ce vacarme enragé.

---

*Réponse à la question grammaticale posée dans le N° 3.*

Cette question nous a été suggérée par le lecture des lignes suivantes que nous avons trouvées dans l'*Ecole primaire*, excellent journal de l'enseignement pratique publié par M. Emond, à Namur.

LITTRÉ ET LES GRAMMAIRIENS.

« Pendant que les grammairiens s'ingénient à rendre plus ardue l'étude de la langue française, M. Littré s'applique à faire bonne justice des dis-

(1) Représentation d'un animal monstrueux que l'on promène solennellement à Tarascon et dans plusieurs autres villes de France.

(2) Un des personnages du roman; petit prince d'Illyrie.

(3) Personnages de comédie et de carnaval.

(4) Aide, serviteur d'escamoteur ou de saltimbanque.

(5) Terme de musique; tous les instruments de l'orchestre pris ensemble.

(6) Instrument de bois qui sert à faire du bruit.

(7) Tube creux, garni par les deux bouts avec une pelure d'oignon ou un morceau de baudruche, qu'on applique devant la bouche en chantant un air populaire.

(8) Ou *tam-tam*, instrument de musique chinois, qui produit par la percussion un son particulier, remarquable surtout en ce qu'il augmente après le coup reçu jusqu'à devenir effrayant et dure fort longtemps.

tinctions subtiles qu'ils essayent d'établir entre certaines expressions. On lira avec intérêt les remarques ci-dessous que nous extrayons de son grand *Dictionnaire de la langue française* :

« AIDER à quelqu'un, AIDER quelqu'un. Nos grammairiens ont essayé d'établir une distinction entre ces deux emplois, disant que *aider à quelqu'un*, c'est partager personnellement le travail, la peine de quelqu'un, tandis que *aider quelqu'un* est plus général et se dit de toute espèce d'aide. Mais quand on examine la locution : « Dieu *aide aux fous et aux enfants* » et la phrase de Bossuet : « On doit *s'aider* les uns les autres », il est clair que nulle différence n'est sensible. Et, en effet, tout ce qu'il y a de différent, c'est que, dans l'un des cas, *aider* est verbe neutre, et dans l'autre, verbe actif.

« IMPOSER, EN IMPOSER. Des grammairiens ont essayé de distinguer *imposer* et *en imposer*. Mais l'usage des auteurs et aussi l'usage du public ne permettent aucune distinction. *Imposer* et *en imposer* veulent dire *commander le respect*; *imposer* et *en imposer* veulent dire *faire illusion, tromper*. Cela est si vrai que Massillon a employé, dans une seule et même phrase, *imposer* et *en imposer*, pour tromper, ne consultant pour le choix que son oreille : « Il ne veut ni *imposer* aux maîtres ni *s'en imposer* à soi-même. »

« PLIER, PLOYER. Des grammairiens ont essayé de distinguer *plier* et *ployer*. Le fait est que ces deux mots sont identiques, n'étant que deux variétés de prononciation, l'*i*, dans la langue du moyen-âge, se changeant souvent en *oi*, suivant les dialectes : *lier, loier, prier, proier*, etc. L'usage aurait pu y introduire des différences, mais il ne l'a pas fait; tout se réduit à ce que, en certaines locutions, *plier* est plus usité que *ployer*, et *ployer* que *plier*.

« APPLAUDIR, APPLAUDIR à. 1° Faut-il dire : Ils se sont *applaudi* ou ils se sont *applaudis* de cette action? Sans doute, on pourrait écrire, applaudir étant aussi verbe neutre, ils se sont *applaudi*, c'est-à-dire ils ont *applaudi à eux*, comme on écrit ils se sont *succédé*. Mais une observation décide la question. L'usage ne permet pas : *applaudir à quelqu'un* d'une action, mais il permet : *applaudir quelqu'un* d'une action. Par conséquent, on écrira : ils se sont *applaudis* de cette action, c'est-à-dire qu'on accordera le participe avec le sujet. — 2° Les auteurs de synonymes ont essayé de trouver une différence entre applaudir, *verbe actif*, et applaudir, *verbe neutre*.

« SUPPLÉER. Les grammairiens ont voulu distinguer *suppléer* actif de *suppléer* neutre, en disant que, avec le premier, c'est fournir ce qu'il faut de surplus pour que la chose soit complète, tandis que, avec le second, c'est remplacer une chose par une autre qui en tient lieu, quoique d'une nature différente. Cette distinction n'a pas pour elle l'usage.

« En effet, M. Littré cite de nombreux exemples qui la contredisent.

« SECOND, DEUXIÈME. En faveur de *deuxième*, on a prétendu qu'il valait mieux que *second*, pourvu que le nombre des objets dépassât deux, *second* terminant une énumération après *premier*, et *deuxième* indiquant seulement qu'il sera suivi de troisième, etc. Mais cette raison toute arbi-

traire laisse prévaloir l'usage, c'est-à-dire l'emploi à peu près exclusif de *second*, excepté dans les adjectifs composés. »

A l'appui de la liberté que réclame Littré au sujet de ces deux expressions : *second* et *deuxième*, nous rappellerons la phrase suivante qu'on peut lire dans le dernier grand article qu'a publié l'illustre philologue et académicien dans son journal la *Revue positive* : « brochure qui fit du bruit sous le *deuxième* empire. » Il est certain qu'en employant ce vocable, Littré n'a pas eu en perspective le retour d'un *troisième* empire, mais qu'il l'a écrit sans se soucier des subtilités des grammairiens.

M. E. P., instituteur au Locle, nous a fait parvenir un travail sur cette question ; seulement il s'est borné à transcrire les distinctions établies entre les locutions données, sans formuler d'opinion individuelle. M. E. V., à Courgevaux, a exprimé, lui, sa manière de voir, mais en termes vagues et sans l'appuyer d'aucun exemple, d'aucune autorité. M<sup>lle</sup> B., à Oran, a également cru devoir expliquer les deux locutions, ce qui était superflu ; toutefois, elle a fait suivre sa démonstration des observations suivantes, qui nous paraissent justes :

« Ces distinctions n'ont pas toujours été observées par les meilleurs auteurs français.

« On lit dans les caractères de La Bruyère au sujet de *imposer* : « Quand vous les voyez de fort près, c'est moins que rien ; de loin, ils *imposent*. » Et dans un sens opposé, Molière a dit : « Le fourbe qui longtemps a pu vous *imposer*. »

« Racine a employé *plier* et *ployer* pour le même sens : « Tu dois à ton état *plier* ton caractère », et : « C'est lui qui devant moi refusait de *ployer*. »

« La Bruyère emploie *applaudir à* pour les sens différents : « Il bat des mains avec violence comme pour *leur applaudir* », et dans le sens d'approbation il dit de même : « S'il lui arrive de faire à quelqu'un une raillerie froide, il ne manque pas de *lui applaudir*. »

« La Bruyère emploie également *suppléer à* pour les deux sens : « Il inspire le courage ou il *y supplée* », et d'autre part : « Quelque soin qu'on apporte à être serré et concis et quelque réputation qu'on ait d'être tel, ils vous trouvent diffus ; il faut leur laisser tout *à suppléer*. »

« On peut regarder comme subtiles les distinctions de sens entre les expressions paronymiques. Cependant leur étude, en habituant l'esprit à connaître la valeur des mots et leur juste application, peut donner au style la correction quant à la forme et la précision quant au sens ; ces qualités justifient l'étude des distinctions grammaticales que les grands esprits peuvent seuls se dispenser d'observer rigoureusement. »

#### *Sujets de compositions*

1. Sur l'emplacement d'une habitation lacustre.
2. Le papier, sa préparation et ses emplois multiples.
3. Un plaisir interrompu (ou un dîner, une promenade etc.).
4. Demande de prêt d'un ouvrage important à une personne de sa connaissance. — Réponse. — (deux lettres).
5. Dialogue entre deux jeunes gens sur leur vocation future.

Questions nouvelles.

1° Qu'est-ce que l'allitération? En citer un exemple prononcé il y a peu de temps par un grand orateur et chef de parti français.

2° Quelle est l'origine de la lettre s comme caractéristique du pluriel?

3° Quelle est l'étymologie des expressions *grand'mère*, *grand'route*, *je soussigné déclare*, *m'amour*, *m'amie*, *voici*, *voilà*?

4° L'orthographe des verbes qui prennent un s à la première personne du singulier et celle de ceux qui repoussent le t à la troisième est-elle étymologique?

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les élèves.

1° A fr. 5,60 le mètre carré de plancher, combien paiera-t-on pour un plancher composé de 96 planches de 2<sup>m</sup>,15 de long sur 0<sup>m</sup>,22 de large?

Réponse : fr. 254,28.

2° Les briques coûtent fr. 32 le mille. Combien coûteront les briques nécessaires pour un mur de 8 mètres de long, 3 mètres de haut et 0<sup>m</sup>,30 d'épaisseur. Une brique a 0<sup>m</sup>,22 de longueur, 0<sup>m</sup>,11 de largeur, et son épaisseur est de 0<sup>m</sup>,055?

Réponse : fr. 173,12.

3° Quelle est la largeur d'une étoffe dont il a fallu employer 16 bandes de 6<sup>m</sup>,50 de long pour former une tenture de 14 mètres de long sur 8 mètres de large?

Réponse : 1<sup>m</sup>,076.

4° Combien coûte une charpente formée de 4 poutres de 6 mètres de long, 0<sup>m</sup>,20 de large et autant d'épaisseur, et de 12 autres poutres de 4 mètres de long, 0<sup>m</sup>,16 de large et 0<sup>m</sup>,16 d'épaisseur, le mètre cube de bois coûtant fr. 32. Il a fallu en outre, pendant 2 jours, 4 ouvriers à fr. 5,50 par jour chacun pour faire la charpente?

Réponse : fr. 114,0416.

5° Un stère de bois pèse 475 kilogrammes. Le bois coûte fr. 34 les mille kilogrammes. Quel est le prix d'une pile de bois de 7 mètres de long, 2<sup>m</sup>,50 de large et 1<sup>m</sup>,80 de haut?

Réponse : fr. 508 725.

(Problèmes empruntés au *Journal des instituteurs*, numéro du 18 janvier 1880.)

---

Au moment de mettre sous presse le n° du 1<sup>er</sup> mars, nous avons reçu de M. A. Stébler (Locle), la solution exacte du problème IV, et de M. Alf. Renaud, maître de tenue des livres, à la Chaux-de-Fonds, le compte du navire *Le Flamant*, établi avec beaucoup de soin et de clarté par Jean Wuilleumier, élève de la 2<sup>me</sup> classe industrielle.

Nous invitons nos correspondants à ne pas retarder l'envoi de leurs travaux, afin que leurs noms puissent tous être publiés dans le même numéro de l'*Educateur*.